



Saint Germain Infos

Juin 2025

N° 53



**Horaires d'ouverture
du mardi au vendredi de
7:00 h. à 20:00 h.**

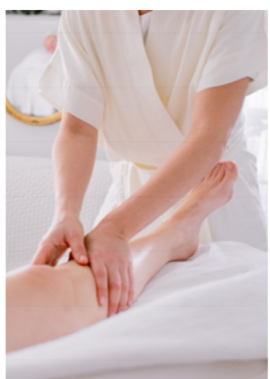
**le samedi :
de 8:00 h à 14:00 h**

**le dimanche
de 8:00-h. à 13:00 h.**

**Horaires adaptés
les soirs d'événements
sportifs**



**Drainage lymphatique,
remodelage
Shiatsu martial & bien-
être
Massage ayurvédique,
Kobido,
soins énergétiques.**



Nouvelle vie pour le Bistrot du Perche



Grégory BROUARD a repris les commandes du bar tabac du village depuis le mois de mai.

Sa formation de barman-serveur l'a amené naturellement à reprendre seul le commerce dont tous les saint-germinoises ou presque ont déjà poussé la porte. Que ce soit pour un timbre, un jeu à gratter, un café ou quelques paquets de cigarettes, Grégory accueille chaque consommateur avec un large sourire.

La fréquentation est au rendez-vous depuis son arrivée et Grégory apprécie l'accueil des villageois.

Vous pouvez toujours y commander vos pizzas et même apporter vos viennoiseries achetées en face chez Alexandra et Mickaël pour accompagner votre café.

Si on vous dit : Kobido !?

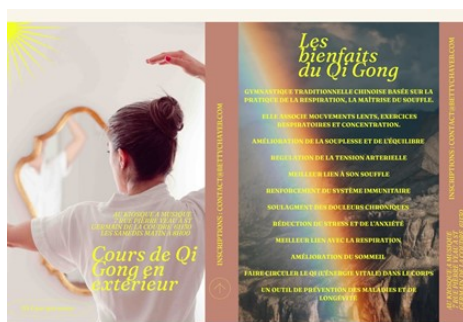
Eh bien non, ce n'est pas un nouveau jeu à gratter sorti tout droit des vitrines du bistrot du Perche ! C'est une des nombreuses techniques de massage que vous propose Betty CHAYEB.

Etablie depuis 2023 à Saint-Germain-de-la-Coudre, cetteoureuse de la nature et de la danse connaît bien notre Perche puisque qu'elle passe toute sa petite enfance depuis les années 80 chez une tante normande à Mauves-sur-Huisne.

Massothérapeute - c'est son métier - elle utilise ses mains, ses coudes et ses genoux en ayant recours à différentes techniques de massage, comme le shiatsu, le fameux kobido qui est une technique de massage facial en profondeur et bien d'autres.

Elle prépare même une prochaine retraite "Bien-être dans le Perche" à Dorceau en octobre.

Betty propose également des séances de Qi-Gong dans le pré situé en bord de la Coudre sous le kiosque à musique les samedis matins.



SOMMAIRE

En couverture : Nouveaux logements
 P 2 : Bienvenue à Grégory Brouard et à Betty Chayeb
 P 3 : Editorial - Bien vivre ensemble.
 P 4 : Les réunions du Conseil Municipal - les subventions.
 P 5 : Le compte financier unique 2024.
 P 6 : Les prévisions budgétaires pour 2025 - le budget de la station service .
 P 7 : Les travaux du 1er semestre : l'extension du réseau d'assainissement collectif
 P 8 : La réfection de la toiture 1 Rue G. de Courson et de la voirie arrière de la salle des fêtes - les 5 logements Orne Habitat
 P 9 : Vœux du maire - boucherie ambulante - remplacement luminaires - broyeur d'acotement - logement médecin
 P 10 : Le kangoo - le 8 mai - la visite du médecin - tarification sociale cantine
 P 11 : Le jury d'assises
 P 12 : Perche Impul's
 P 13 : le Comité des Fêtes
 P 14 : L'APE
 P 15 : Générations mouvement
 P 16 : Ecole des Cormiers
 P 17 : Des nouvelles de la MAM
 P 18 : Société Philharmonique - Association Sportive Germinoise
 P 19 : Etat-civil - recensement de la population - stationnement
 P 20 : Elections municipales - Essaim d'abeilles - horaires secrétariat mairie.

Éditorial



Madame, Monsieur,

Régulièrement dans ce bulletin, nous nous voyons dans l'obligation de rappeler des règles de civisme et de respect des consignes (pour le tri des ordures ménagères par exemple). Notre société évolue et de simples règles de politesse sont parfois oubliées. Ce n'est pas spécifique à notre commune ... Le « *Bien vivre ensemble* » ne peut exister que si chacun de nous s'efforce d'être poli en toutes circonstances, même dans des situations exceptionnelles ou stressantes.

Les réunions du Conseil Municipal se déroulent dans un climat serein et de confiance. Les échanges y sont nombreux et toujours cordiaux. Il est très agréable de travailler dans cette ambiance et de rechercher ensemble ce qui peut encore et toujours améliorer le quotidien de chacun.

Notre commune conserve un certain dynamisme et la fréquentation des commerces du village augmente. Il est souvent difficile en fin de semaine de trouver une place de stationnement en centre bourg, c'est pourquoi nous avons décidé de créer un parking complémentaire avenue de la République en face de la place Pierre Veau. Dès réception de la notification d'attribution de la DETR le 20 juin dernier (13 000 €), les travaux ont été commandés.

La construction de 5 logements par Orne-Habitat vient de s'achever, ils ont tous été attribués le 28 mai dernier. Début juillet, de nouvelles familles rejoindront notre commune. L'arrivée de nouveaux enfants à l'école contribuera au maintien des effectifs.

Une réflexion s'engage sur le projet d'aménagement de la parcelle située face aux écoles. Dans les prochaines semaines, le Conseil Municipal devra en définir les grandes orientations. Nous espérons pouvoir vous les détailler dans le prochain bulletin. En attendant nous vous invitons à découvrir les éléments qui ont marqué la vie de la commune au cours de ce premier semestre. Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Danièle MARY

Maire de Saint-Germain-de-la-Coudre

Bien vivre ensemble ...

C'est l'utilisation quotidienne de 5 mots magiques : **BONJOUR - AU REVOIR - S'IL VOUS PLAÎT** ou **S'IL TE PLAÎT - MERCI - PARDON ...**

C'est **PARLER DOUCEMENT** et **CHACUN SON TOUR ...**

C'est **NE PAS DIRE DE GROS MOTS** ni **D'INSULTES ...**

C'est **REGARDER SON INTERLOCUTEUR** quand on parle ...

« La politesse est une clé d'or qui ouvre toutes les portes. »

(Proverbe signé d'un auteur anonyme tunisien, en écho à celui de Montaigne).



* pouvoir à	16 décembre 2024	3 mars 2025	7 avril 2025	30 avril 2025	Prochaine réunion le 1er juillet L'ordre du jour et la liste des présents seront détaillés dans le bulletin de décembre
Danièle Mary	X	X	X	X	
Jean-Fred Crouzillard	* D. Mary	X	* D. Mary	X	
Alain Grospron	X	X	X	X	
Thomas Joubert	X	X	Excusé	* M. Boulay	
Christine La Louze	X	X	X	X	
Philippe Roussel	* I. Amato	* M. Pfeuffer	* M. Pfeuffer	* JF Crouzillard	
Martine Boulay	X	X	X	X	
Patricia Guérin	X	X	X	X	
Kévin Fouquet	Absent	Absent	Absent	Absent	
Michaël Pfeuffer	X	X	X	* D. Mary	
Michel Mary	X	X	X	X	
Frédérique Paga-Guerra	X	X	X	* M. Mary	
Isabelle Amato	X	* D. Mary	X	X	
Pauline Renou	X	X	* M. Mary	Absente	
Sandrine Poitrimol	X	Absente	* M. Boulay	X	

Délibérations majeures

16 décembre 2024

- Réalisation d'un emprunt de 170 000 € auprès de la Banque Postale (3.53% sur une durée de 20 ans - échéances trimestrielles) pour financement complémentaire des travaux d'assainissement du Beauchet et de la Papillonnière.
- Maintien du tarif de la PFAC 2024 pour l'année 2025 pour tout raccordement au nouveau réseau d'assainissement.
- Instauration d'une participation financière de la commune à compter du 01.01.2025 pour la prévoyance et du 01.01.2026 pour la mutuelle santé des agents communaux.
- Adhésion de la commune au service « référent signalement » du CDG.
- Location de la salle des fêtes : fixation des tarifs 2025.

3 mars 2025

- Comptes financiers uniques 2024 et affectation des résultats pour les budgets : assainissement, station service et commune.
- Autorisation de procéder aux dépenses d'investissement avant vote des budgets 2025.
- Affectation en investissement de certaines dépenses inférieures à 500 € (panneaux de signalisation, changement d'un châssis vitré à la MAM, achats de mobiliers et d'équipements pour logement du futur médecin).

- Communication rapport d'activité Leader 2023-2024.

7 avril 2025

- Budget primitif 2025 Assainissement.
- Budget primitif 2025 Station service.
- Attribution de subventions.
- Vote des taux des impositions foncières et taxe habitation pour 2025.
- Garantie d'emprunt à 50 % pour le prêt réalisé par Orne-Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (garantie à hauteur de 321 500 €).
- Avis défavorable du Conseil sur les parcelles inscrites au plan d'épandage pour le projet Biométhane la Bruyère à 72 La Chapelle du Bois.

30 avril 2025

- Budget commune : décision modificative.
- Renouvellement de la convention pour tarification sociale de la cantine.
- Subvention association (suite).

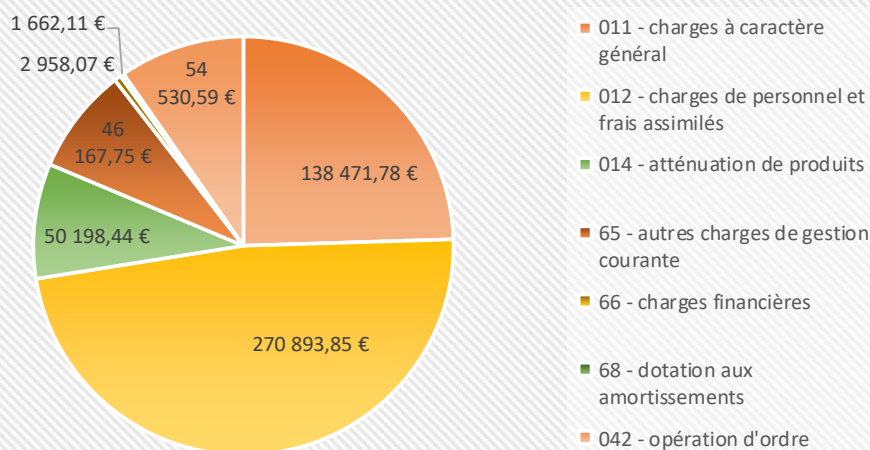
Subventions attribuées lors du vote du budget 2025 :

Association Sportive Germinoise	500 €
Générations mouvement St Germain-Gémages	650 €
Judo Club Val-au-Perche	15 €
Amicale laïque de Bellême (section judo)	30 €
Association sportive Collège Yves Montand	105 €
Athlétique Club Mortagnais	15 €

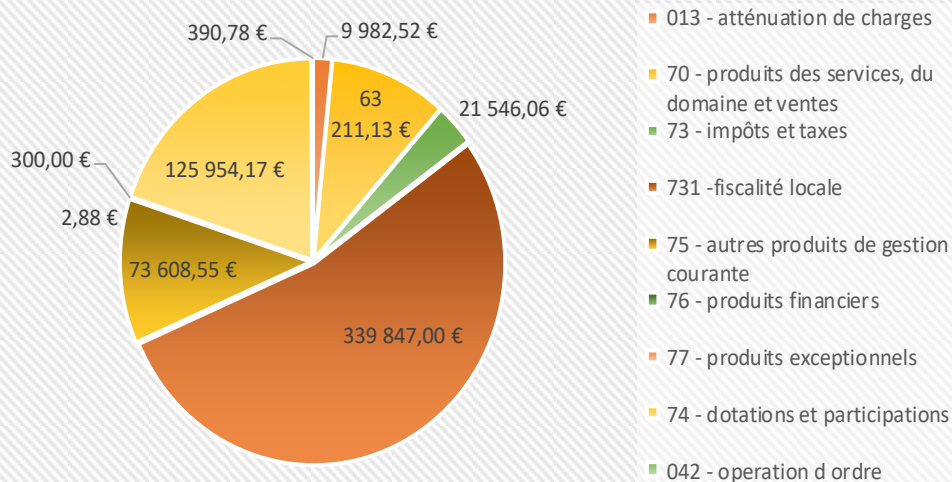


Le compte financier unique 2024

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les dépenses d'investissement réglées en 2024 :

- Effacement de réseaux secteur de Château Roux : 21 250.45 €
- Illuminations de Noël : 3 247.15 €,
- Panneaux signalisation + miroirs de voirie : 1 704.79 €,
- Matériels atelier (harnais, nettoyeur HP, débroussailleuse) : 2 541.20 €
- Acquisition terrain Hameau + frais délimitation : 29 886.32 €
- Travaux à la MAM : 7 223.55 €
- Aménagement lotissement route de Bellou : 55 524.63 €
- Huisserie 1 rue G. de Courson : 344.30 €,
- Rénovation électrique 10 av de la Gare : 11 803.00 €,
- Trottoirs route d'Appenai : 21 748.20 €.

Excédent de fonctionnement 2023
reporté au
01.01.2024

154 129.54€

Dépenses 2024

564 882.59 €

Recettes 2024

634 843.09 €

Excédent de fonctionnement au
31.12.2024

224 090.04 €

Excédent d'investissement au
31.12.2024

236 860.09 €

Soit un excédent global de clôture de
460 950.13 €
au 31/12/2024

+34 563.80 €

à percevoir,

-170 599.83 €

à régler

au titre des restes à réaliser

Excédent réel :

324 914.10 €

*Vote du budget
Primitif
le 8 avril 2024*

*Taux communal
sur le foncier bâti
44.09 %*

*Taux communal
sur le foncier
non bâti
31.35 %*

*Taux maximum
autorisé
sur le foncier bâti
118.21%*

*Taux maximum
autorisé
sur le foncier
non bâti
113.17 %*

Les interruptions de la distribution de carburant observées ces dernières semaines étaient dues à la défaillance d'une carte informatique qui assure le lien entre les pompes de distribution de carburant et le terminal de paiement. L'échange de cette pièce a eu lieu le 17 juin dernier en même temps que celui de la pile de l'ordinateur qui lui permet de synchroniser les dates et heures des différents éléments de la station service.

Les prévisions budgétaires pour 2025

Dans ce nouveau budget apparaissent :

en priorité les engagements de dépense pris en 2024 et non soldés au 31 décembre à savoir :

- L'achat du jardin situé près du salon de coiffure en vue d'y réaliser un parking 15 300 €,
- Le changement d'un châssis vitré côté cour voisine de la MAM 636 €,
- L'éclairage public du nouveau lotissement route de Bellou 13 735 €,
- L'acquisition d'un broyeur d'accotement 6600 €,
- Le passage en leds de l'éclairage de la salle des fêtes et le remplacement d'un radiateur électrique au logement 6A rue du Clos 6 050 €,
- La réfection de la toiture et la réparation de l'installation de chauffage du logement 1 rue G. de Courson 20 123 €,
- La remise en état de l'allée arrière et la réfection de la cour de service de la salle des fêtes 12 149.62 €.

De nouvelles provisions budgétaires pour :

- L'aménagement du nouveau parking en centre bourg,
- L'ameublement du logement qui sera mis à disposition du médecin dès son arrivée,
- Le démarrage de l'étude préalable à l'urbanisation de la parcelle Hameau,
- Le démarrage de l'étude préalable à l'aménagement de la rue de l'église et de la rue du Clos,
- La remise en état de la toiture du garage situé en centre bourg.

Le budget de la station service est un budget annexe du budget communal c'est-à-dire qu'il peut soit recevoir une subvention d'équilibre, soit reverser une partie de ses excédents le cas échéant.

Pour l'année 2024, il a été vendu 338 157,35 litres de gazole pour une recette de 570 932.83 € et 126 784,78 litres de Sans Plomb pour 229 111.67 €. Les recettes de la station de lavage se sont élevées à 4 536.31 €.

Les dépenses de fonctionnement correspondent à :

L'achat de carburants 674 999.60 € HT

La maintenance : 7 261 €

La consommation d'eau et d'électricité 2 782.66 €

Les amortissements obligatoires des installations 19 582.17 €

Le remboursement des intérêts de l'emprunt contracté en 2019 pour 100 000 € (durée 18 ans) : 796.44 €

Les contrôles obligatoires portent sur les extincteurs dont un en automatique, la conformité des cuves, la présence d'antigel en continu pour garantir la bonne qualité de conservation de l'essence sans plomb, la détection éventuelle de fuites, les mesureurs de carburants intégrés aux pistolets, ... Dès la moindre observation ou le moindre doute, la distribution de carburant est stoppée le temps du remplacement à neuf de la pièce jugée fragile.

Depuis quelques semaines, la liaison avec les serveurs monétiques n'est pas régulière. Dès qu'un incident se produit sur le réseau, l'ordinateur le détecte et se met en sécurité provoquant l'arrêt immédiat de la distribution de carburant. Si vous constatez l'arrêt de la station, n'hésitez pas à prévenir soit le secrétariat de la mairie (02 33 83 24 41 ou mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr), soit un élu de la commune.



Les travaux du premier semestre : L'extension du réseau d'assainissement collectif

Débutés en novembre 2024, les travaux de création des nouveaux réseaux d'assainissement collectif desservant les hameaux de la Papillonnière et du Beauchet ont été réceptionnés le 18 juin dernier. A terme ce sont les effluents de 18 logements qui rejoindront la station d'épuration construite en 2019. Le premier nouveau raccordement a été effectué le 30 mai. Le Conseil municipal a maintenu pour 2025 le montant de la taxe de raccordement au tarif de 2024. Celle-ci sera facturée dès le branchement effectué. De même, la taxe d'assainissement sera appliquée sur chaque mètre cube d'eau consommée.

Pour la Papillonnière, il s'agit du prolongement du réseau créé en 1985 qui desservait trois habitations de l'impasse de la Papillonnière. Cette extension permet aussi de raccorder deux logements de la Rue Germaine de Courson.



Pour le Beauchet, après acceptation de tous les riverains et création d'une servitude, un collecteur a été posé dans la cour commune. L'écoulement s'effectue en gravitaire jusqu'au nouveau poste de relèvement situé en point bas Rue de l'Arche. Dans ce poste, deux pompes assurent le refoulement des effluents jusqu'au tampon à l'entrée de la route du Pont Andreux. A cet endroit, les effluents empruntent le réseau existant.

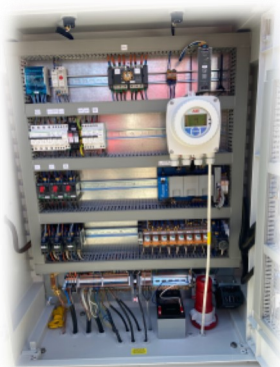
L'arrivée de ces nouvelles eaux usées devraient provoquer un effet de « chasse » qui sera bénéfique pour l'entretien du réseau initial.

La remise en état des voiries est intervenue courant mai. L'ensemble de ces travaux a été réceptionné le 18 juin dernier sans aucune réserve.

La commune dispose aujourd'hui de deux postes de relèvement des eaux usées :



Au stade



A l'Arche

Ces deux postes doivent être régulièrement surveillés et entretenus (vidange des paniers dégrilleurs). Ce travail est assuré par les agents de la commune.



Profondeur
6 m



Les vannes

La réfection de la toiture du logement communal 1 Rue Germaine de Courson.

*Coût des travaux :
18 339.79 €*



La réfection de la cour arrière de la salle des fêtes.

A plusieurs reprises des tranchées ont été réalisées côté cuisine de la salle des fêtes : notamment pour l'installation du sous-répartiteur téléphonique précédant l'arrivée de la fibre, puis pour les raccordements du pôle santé aux divers réseaux nécessitant la pose de nouveaux regards.

Dès la moindre pluie, une grande flaque d'eau stagnante apparaissait à l'arrière de la salle des fêtes. Un puisard d'un autre temps présentant un réel danger avait été doté d'une grille peu esthétique.

Cet ensemble nécessitait « un coup de propreté » : pose d'un tampon routier à la place du puisard sur la canalisation d'eaux pluviales avec raccordement d'une grille d'infiltration, reprofilage de l'ensemble et réfection de la surface qui a reçu un enduit bi-couche.

Le montant des travaux réalisés par Pigeon TP s'est élevé à 12 149.62 €.

L'achèvement de la construction de 5 logements locatifs route de Bellou

Sur un terrain viabilisé par la commune dont les parties privatives seront officiellement rétrocédées le 8 juillet prochain, l'office public de l'habitat de l'Orne a financé la construction de cinq logements 3 T 3 et 2 T4.

Orne Habitat a confié ces travaux à dix entreprises qui depuis la mi-novembre, sont intervenues sans discontinuité pour mener à bien ces constructions.

La commune avait confié les travaux de voirie et réseaux à l'entreprise SNOT qui a finalisé les voiries le 18 juin dernier.

Ce programme immobilier a été inauguré le 30 juin. Dans notre prochaine édition, nous reviendrons sur cette manifestation.



Au cours de ce premier semestre ...

Les vœux du maire

Le 18 janvier, à la salle des fêtes, se sont retrouvées entre 130 et 140 personnes pour un moment partagé particulièrement convivial. Faire le point sur les actions réalisées ou engagées en 2024, énoncer les premiers projets de 2025, échanger avec les habitants de la commune, quelques voisins, et les acteurs de la vie associative ou professionnelle, tels étaient les thèmes de cette soirée. En 2026, cette cérémonie aura lieu le 10 janvier, retenez la date !



La présence d'une boucherie ambulante

Sollicitée par le maire suite à la fermeture de la boucherie, la *Boucherie de la Vallée* a accepté d'établir un point de vente sur la Place Pierre Veau tous les vendredis matins.

Depuis le 24 janvier, de 9 h à 12 h 30, les Saint-Germinois peuvent se ravitailler en viandes, charcuteries diverses et plats cuisinés. MERCI à la famille Franchet qui a accepté pour la 3ème fois depuis 2008 d'apporter ce service à nos Saint-Germinois. Le fonds de commerce de la boucherie est mis en vente.



Le remplacement des luminaires de la salle des Fêtes

Le 10 février, l'entreprise TP Chauffage remplaçait par des dalles led blacklite les 6 blocs qui assuraient jusqu'à ce jour l'éclairage de la salle des fêtes. Cet investissement permettra de réaliser de substantielles économies d'énergie. Coût des travaux 5181.55 €.



L'arrivée d'un broyeur d'accotement 6 600 € TTC

Depuis 2017 le service technique, doté d'une épareuse attelée sur le tracteur communal, effectue fauchages divers, tailles de talus et repousses de l'année des branchages de haies. Pour les travaux de scie ou de lamier, la commune doit faire appel à des entreprises spécialisées. Des réparations ont dû être effectuées sur l'épareuse qui présentait des signes d'usure avancée. Il est apparu qu'il était préférable d'utiliser un broyeur d'accotement pour les bas côtés, les talus et axes des chemins, le matériel choisi peut se déporter latéralement et être utilisé en position oblique. Cette acquisition limite l'utilisation du bras débroussaillier et permet un gain de temps.



La remise en état du logement 1 Rue Germaine de Courson

Particulièrement détérioré par la locataire qui l'a occupé durant 7 ans à compter du 1er octobre 2015, cette maison devait recevoir de nombreux travaux pour être de nouveau habitable (huisseries à changer, électricité à refaire, chaudière à réparer, désinfection générale, portes intérieures abîmées à réparer, peintures et autres travaux divers ont été réalisés par les agents techniques de la commune). Un médecin ayant choisi dès juin 2024 de s'installer à Saint Germain, ce logement lui est réservé.

Le garage attenant a été démoli courant mai. A son emplacement, il est désormais possible de faire stationner un véhicule. Un portillon sera prochainement mis en place pour fermer la cour arrière.

Le ravalement de la façade devrait intervenir pendant l'été. Coût : 2 855 €



Le 2 mai l'arrivée d'un nouveau véhicule utilitaire.



Fin 2012, la voiturette de M. Bru entrait dans le patrimoine communal suite au legs qu'il avait consenti. Cette MICROCAR de novembre 2005 a rendu de nombreux services pendant plus de 12 ans. Les agents l'utilisaient pour de courts déplacements (atelier/cimetière, commerçants/restaurant scolaire par exemple). Le dernier contrôle technique a révélé des éléments à changer et devant la difficulté de trouver les pièces correspondantes, le conseil municipal a voté l'achat d'un véhicule utilitaire. Le choix s'est porté sur un kangoo d'occasion d'août 2022 avec 20 500 kms, présenté par GL Automobiles de Préal au prix de 16 370.76 € tout compris.

La cérémonie commémorative du 8 mai



Sous un beau soleil, avec toujours plus de participants, le devoir de mémoire fut rappelé comme il se doit !

Avec les conflits qui se multiplient dans le monde, il s'avère indispen-



sable de célébrer très solennellement cet anniversaire. « Plus jamais ! » ces mots sont répétés à chaque cérémonie. Espérons qu'ils soient entendus. Un moment convivial a clôturé ce rassemblement.

La visite du Docteur Ovidiu Puf les 21 et 22 mai



Courant janvier le médecin a enfin pu obtenir les documents qu'il avait sollicités auprès de l'administration de son pays (la Roumanie) pour constituer son dossier d'installation en France. Le 19 février, ce dossier était reçu par le Conseil de l'Ordre des médecins de notre département. Après analyse de ce dossier, le conseil de l'Ordre a convoqué le médecin le 21 mai dernier pour un entretien à Alençon.

Au terme de cet entretien, le conseil de l'ordre a demandé au Docteur Puf d'effectuer un stage de 4 semaines pour se familiariser à l'administratif français ... notamment tout de qui concerne les différents logiciels santé, la carte vitale, les feuilles de soins et bien d'autres documents encore.

Le docteur arrivera donc le 4 août pour un stage de 4 semaines qu'il réalisera à Berd'Huis avec les médecins de ce pôle santé : Dr Le Flohic, Dr Milan et Dr Benitez.

Début septembre, il rencontrera à nouveau les membres du Conseil de l'Ordre.

Ensuite viendra le temps de l'installation administrative (encore 3 ou 4 semaines).

Il pourra dès lors intégrer le nouveau pôle santé Place Louis Géhan.

Durant les deux jours de sa présence sur notre territoire, les échanges ont été très enrichissants ; de nombreux contacts ont été établis avec différents professionnels de santé.

Le Dr Puf a pu passer une première nuit dans le logement que la commune a remis en état pour l'accueillir ... Il pourra s'y installer avec sa famille dès son arrivée.

Nous sommes tous impatients de le revoir parmi nous. Beaucoup de Saint Germinoise n'ont plus de médecin traitant, son installation rapide est indispensable.

La tarification sociale des cantines.

Le conseil municipal a souhaité poursuivre cette mesure mise en place le 1er avril 2022 pour 3 ans.

Le renouvellement de la convention a été accepté pour une nouvelle durée de 3 ans qui expirera le 31 mars 2028.

Les repas sont facturés selon le quotient familial :

Inférieur à 600 € : 0.80 €

De 600 € à 1000 € : 1 €

Supérieur à 1000 € : 3.25 €

L'Etat compense les deux premiers tarifs à hauteur de 1 € par repas. A ce titre, l'Etat a versé 45 108 € de compensation à la commune depuis le début de la mise en place de cette action.

La fonction de juré d'assises



Les jurés d'assises exercent la fonction de juge, au côté de magistrats professionnels. Depuis la généralisation des cours criminelles départementales, dépourvues de jurés, pour les crimes punis de 15 ou 20 ans de réclusion, les jurés d'assises ne jugent que les crimes les plus graves.

Une indemnité de comparution de 101,04 € par jour est attribuée uniquement si le juré présente une demande écrite à la régie d'avances du tribunal ou de la Cour d'appel.

En tant que juré, vous devez prêter serment et respecter des obligations :

- Être attentif lors des débats. Vous avez la possibilité de prendre des notes manuscrites et de poser des questions.
- Être impartial, c'est-à-dire indépendant, neutre et objectif, et ne pas manifester votre opinion.

L'employeur ne peut pas interdire au salarié d'être juré d'assises. Si vous êtes tiré au sort pour être juré, vous devez obligatoirement vous présenter à la cour d'assises et participer aux audiences prévues durant la session d'assises. Si vous ne vous présentez pas, vous encourez une amende pouvant aller jusqu'à 3 750 €.

Le dessin ou croquis d'audience permet d'illustrer une affaire sans enfreindre les lois des pays - notamment la France - qui interdisent toute prise de vue photographique ou cinématographique au cours des audiences des tribunaux. Le métier de dessinateur judiciaire, également connu sous le nom de "croqueur d'audience", consiste à représenter visuellement les événements qui se déroulent lors des audiences au tribunal.



Avant de figurer sur une liste de jurés d'assises d'un département, un premier tirage s'effectue à partir des listes électorales.

Le 13 juin les maires des communes de Saint Germain de la Coudre, Saint Hilaire sur Erre, Bellou le Trichard se sont rendus avec leur liste électorale à la mairie de Val-au-Perche pour participer au tirage au sort. Il s'agissait de tirer un nombre triple du nombre de jurés qui figureront sur la liste officielle. En ce qui nous concerne nous devons tirer au sort 12 noms. On commence par tirer au sort la commune. Si c'est Val au Perche qui sort, un nouveau tirage est effectué pour déterminer le numéro du bureau de vote. Puis on tire le chiffre indiquant le millier, puis la centaine, puis la dizaine et enfin l'unité. Cette année, sur les 12, un seul électeur de notre commune a été tiré au sort.

Il s'agit d'une opération préliminaire puisque le tribunal ne retiendra que 3 noms sur les 12 tirés au sort qui figureront alors sur la liste départementale pour 2026.

Lors d'une session d'assises, les présidents tirent au sort à partir de cette liste annuelle 35 jurés et 10 jurés suppléants.

Une fois désigné, le juré est convoqué par courrier.

Qui peut être juré ?

Il faut cumuler les conditions suivantes :

- Être de nationalité française et inscrit sur les listes électorales,

- Être âgé d'au moins 23 ans à la date d'effet, Savoir lire et écrire le français, Ne pas se trouver dans un cas d'incapacité ou d'incompatibilité avec les fonctions de juré.

Cas d'incapacité

- Des personnes ayant été condamnées pour un crime ou un délit,
- Des agents publics ayant été révoqués de leurs fonctions,
- Des personnes sous tutelle ou curatelle.

Cas d'incompatibilité

- Les membres du gouvernement,
- Les députés et sénateurs,
- Les magistrats,
- Les fonctionnaires des services de police, de l'administration pénitentiaire ou de la gendarmerie.

Sont également rayés des listes de jurés, les noms des personnes proches (épouse), partenaires de Pacs, concubins, parents, enfants, etc.) de l'accusé ou de son avocat, de l'un des magistrats formant la cour d'assises ou ceux qui auraient participé à

Perche Impul's : Tremplin vers la Réussite et l'Autonomie de son projet

Vous cherchez un accompagnement pour concrétiser vos projets ou même simplement pour explorer une idée naissante ? Vous souhaitez vous engager dans un parcours enrichissant et porteur de sens ?

Découvrez Perche Impul's !

Perche Impul's est un projet d'accompagnement complet destiné à tout public en quête de soutien pour l'émergence de ses projets. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre la **Mission Locale de L'Aigle – Mortagne-au-Perche**, l'**Association OSE**, et l'**Atelier MOB**. Ensemble, ces associations offrent un soutien dans la découverte des métiers et l'accès à la mobilité, avec le prêt de scooters, vélos ou voitures sans permis.

Intégré au Dispositif du Groupement de Créateurs, **Perche Impul's** propose un accompagnement intensif de 9 mois, une initiative innovante sur les territoires des Collines du Perche Normand et du Cœur du Perche. Ce programme est ouvert à tous, sans limite d'âge, et se déroule à la fois sur les plans individuel et collectif.

L'objectif principal de **Perche Impul's** est de structurer et de favoriser l'émergence de vos projets, en levant les obstacles potentiels et en mettant l'accent sur la découverte des métiers et l'accès à la mobilité.

Pour soutenir votre parcours, et selon certains critères, une allocation pourra vous être versée.

En plus de l'accompagnement individualisé, **Perche Impul's** propose également des ateliers thématiques variés pour enrichir vos connaissances et compétences. Vous bénéficierez également d'un réseau et d'échanges entre porteurs de projets, favorisant ainsi les synergies et les opportunités de collaboration.

Les bureaux de la conseillère Charlotte Jehannin sont situés à Val-au-Perche, 8 rue de L'Arche et sont disponibles du mardi au vendredi. Selon les projets, et avec le soutien des municipalités, elle peut également venir vous rencontrer près de chez vous.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus et vous engager dans cette dynamique positive. charlottejehannin@ml61300.fr ou 07 71 01 72 52

Sécurisation RD 7 entre St Germain de la Coudre et Préval

Budget prévisionnel
de l'opération

50 000 €

Dans les mois prochains, le département de l'Orne fera installer sur la RD 7 (route Saint Germain/Préval) des glissières de protection au droit des poteaux électriques ou arbres situés trop près de la chaussée.



Le Comité des Fêtes

Très expérimenté dans l'organisation de la traditionnelle brocante - vide grenier, plusieurs membres du Comité des Fêtes souhaitaient développer de nouvelles actions en 2025.

Le 25 janvier, un dîner dansant « country » était prévu à la salle des Fêtes. Devant le peu d'inscriptions enregistrées au 3 janvier, une trentaine seulement, le bureau a dû se résigner à annuler cette manifestation. Il semblerait que pendant la période des fêtes de fin d'année les esprits sont plus portés sur les rencontres familiales ... le moment n'était peut-être pas bien choisi ...



Les préparatifs

Dans la bonne humeur et au rythme de chacun, les randonneurs avaient le choix entre 3 parcours balisés de 8, 11 ou 15 kms !



Le dimanche 18 mai, sous un soleil resplendissant, le Comité des Fêtes organisait sa **première RANDO GOURMANDE !**

Un véritable succès ! Plus de 150 participants !

Le débriefing réalisé dès le lendemain a permis aux organisateurs de trouver de nouvelles sources d'inspiration. Tous les membres du comité se sont prononcés favorablement au renouvellement de cette action et la date du **7 JUIN 2026** est déjà retenue !



Le samedi 21 juin, le centre bourg était particulièrement animé de 18 h à 3 heures du matin à l'occasion de la Fête de la musique !

Rendez-vous pour la brocante le 19 octobre et le loto le samedi 6 décembre.



De
jolies
balades
à l'ombre



L'Association des Parents d'Elèves

C'est le 15 décembre dernier que l'APE de l'école des Cormiers a organisé son marché de Noël dans la salle communale.

Un moment toujours attendu par les familles, qui une fois de plus, étaient au rendez-vous.

Les stands tenus par des artisans locaux et celui de l'AS germinoise ont plu aux visiteurs. C'était aussi l'occasion de craquer sur de la décoration de Noël, fabriquée par l'APE et les enfants.

Un véritable spectacle de magie réalisé par Antoine, animateur percherois, a enchanté le public !

Après les chants des élèves, tout le monde a pu goûter crêpes et boissons chaudes.

L'APE est ravie de cette édition 2024.



Grande réussite
pour
« la chasse
aux œufs » !



Le 27 avril dernier, l'Association des Parents d'Elèves de l'école des Cormiers a organisé sa traditionnelle « Chasse aux œufs » à Saint-Germain-de-la-Coudre. Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents, ont répondu présents pour cet événement convivial et printanier.

Dans une ambiance joyeuse et légèrement sportive, les enfants ont couru dans tous les sens à la recherche de petites images bien cachées, échangeables contre de délicieux chocolats.

Après la chasse, place à la créativité : les enfants ont pu participer à des ateliers de dessin et de petites suspensions. Le tout sous le regard bienveillant des parents et des familles venus prêter main forte.

L'association tient à remercier chaleureusement ses partenaires, notamment « Carrefour contact » de Bellême pour leurs dons gourmands. L'APE remercie également la municipalité pour la mise à disposition du terrain de jeux et les commerçants qui soutiennent les projets toute l'année.

Ravis de cette édition 2025, les membres de l'équipe préparent déjà avec enthousiasme la saison 2026.



Générations mouvement

L'assemblée Générale avec élection du président a eu lieu le 16 janvier 2025, reconduction au poste de présidente de Monique Rothgangl. Nous remercions tous les adhérents qui ont pu participer à l'AG et qui ont renouvelé leur adhésion, à noter 4 nouveaux adhérents qui participent activement à nos réunions de quinzaine. Cette journée s'est terminée par une tradition, le partage de la galette des rois.

Le 6 février a eu lieu l'élection du bureau 2025 et ont été réélus :

Présidente : Madame Monique Rothgangl

Vice-Président : Monsieur Jean Charpentier

Secrétaire : Madame Béatrice Postic

Secrétaire adjointe : Madame Suzette Charpentier

Trésorière : Madame Jacqueline Lecourbe

Trésorière adjointe : Madame Michelle Lambert

Logistique : Messieurs Yves Lambert, Michel Mary, Jean Claude Gesne

Membre du bureau : Madame Annick Papillon



Nous réitérons nos vifs remerciements à notre maire Danièle Mary et aux membres du conseil municipal pour la subvention accordée à notre club.

Nous avons une pensée très émue pour deux de nos amies et adhérentes : **Arlette Neveu** qui vient de nous quitter, était très appréciée de tous à St Germain de la Coudre. Arlette jouait de l'harmonium dans les églises de la paroisse pour les messes dominicales et les sépultures ; **Claudette Maignan** a su nous apporter gentillesse et présence affectueuse à tous nos clubs. Toutes deux nous laissent un doux souvenir de leur personnalité.

Nous avons renouvelé le 10 avril le goûter très festif avec tous nos adhérents de Saint Germain de la Coudre/Gémages et avons eu le plaisir de recevoir notre Maire Danièle Mary, c'est un véritable plaisir de partager plusieurs événements de notre club avec notre maire.

Depuis nous avons repris les marches cantonales mensuelles, celle de St Germain / Gémages a eu lieu le 13 mai avec la participation de 45 personnes sur un nouveau circuit concocté par les messieurs de notre bureau, un beau succès, la bonne humeur, le temps ensoleillé, les fidèles marcheurs en ont fait un événement apprécié par GM Canton.

Quelques dates à retenir :

- Vendredi 20 juin, la journée de la Forme à Mâle.
- Lundi 23 juin, voyage d'une journée sur le thème « Les trésors Ornais ».
- Nouveauté, notre club sera ouvert les 3 juillet et 7 août et la reprise le jeudi 11 septembre sera agrémentée d'un goûter gourmand.
- Le jeudi 23 octobre le club organise à la salle des fêtes de St Germain de la Coudre son premier **concours de belote, ouvert à TOUS**.
- En octobre GM Canton organise un voyage de 6 jours au Tyrol à Salzbourg, une quinzaine de personnes de notre club de St Germain de la Coudre/Gémages vont y participer.
- Jeudi 11 décembre, **repas dansant ouvert à TOUS** avec l'orchestre de Bruno Leblanc, ambiance assurée alors n'hésitez pas à venir vous inscrire !

Comme vous pouvez le constater, beaucoup d'activités sont proposées soit par notre club GM St Germain de la Coudre, soit par GM canton : la marche, la danse en ligne, les concours de bowling et de belote, les voyages ... enfin pas de quoi rester les 2 pieds dans le même sabot alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour le bureau du Club.

Monique ROTHGANGL



En mars 2025, les classes de CE et CM sont allées à la découverte de la Renaissance.

Ci-contre un résumé du voyage raconté par les élèves.

Autres informations en provenance de l'école

- Absence totale d'amiante dans les locaux scolaires
- Participation du 16 au 22 juin au programme « Jours sans écran ».
- La Fête de fin d'année aura lieu le 27 juin.
- Les élèves de CE1/CE2 ont pu observer la naissance et la croissance de 7 poussins et la métamorphose d'une dizaine de papillons.
- La rentrée scolaire aura lieu le lundi 1er septembre 2025.

Carnet de voyage à l'école des Cormiers

« Le premier jour, nous nous sommes rendus au château de Chambord. Nous avons appris que c'était un château de la Renaissance dans lequel a habité François Ier ainsi que Louis XIV. C'était un château placé sur un grand domaine de chasse. Nous avons été impressionnés par le nombre de cheminées (plus de 200 !). Le guide nous a fait visiter les appartements de François Ier, c'était intéressant. Nous avons pris un temps pour nous poser devant le château et essayer de le dessiner, ce n'était pas simple car il y avait beaucoup de détails !

L'après-midi, nous nous sommes rendus dans les jardins à la française du château. Les jardins à la française sont composés d'arbustes et de haies taillés de manière géométrique.

Lors de notre visite au Clos Lucé le lendemain, nous avons participé à un atelier dessin. On a essayé de réaliser la Joconde à l'aide d'un artiste et on l'a recopiée. Nous avions pour matériel un crayon à papier et une feuille de brouillon. C'était dur mais cela nous a plu. On a réalisé plusieurs étapes pour dessiner la Joconde. On a appris à créer de la perspective.

Nous avons aussi visité le château avec la maîtresse et avons trouvé un chat endormi sur le lit de Léonard de Vinci.

Nous avons adoré le voyage en bus car il y avait des tables et des dessins animés à regarder. Sur la route du retour, on a pu jouer aux cartes. Le chauffeur s'appelait Rémi, il était très gentil. Le trajet a duré deux heures pour l'aller et deux heures pour le retour.

Dans la boutique souvenirs, tout était super cher mais les maîtresses nous ont offert un magnet chacun afin qu'on revienne tous avec un souvenir.

Ce voyage restera dans nos têtes pendant longtemps, merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin au financement de ce voyage ! »



Des nouvelles de la MAM



L'année 2024 s'est achevée avec la visite du Père Noël qui a remis à chaque enfant un jeu en bois adapté à son âge. Nous remercions le père Noël et ses lutins d'avoir répondu à notre invitation.

Une 3ème bourse aux jouets et puériculture a été organisée le 6 avril : merci aux nombreux exposants pour leur participation et aux visiteurs un peu moins nombreux que lors de nos deux premières manifestations.

Les Petits Curieux sont allés aux relais petite enfance. Celui de Bellême offre un espace plus grand pouvant accueillir les 16 enfants. Grâce au relais petite enfance, ils ont participé à un spectacle musical et un racont'tapis lors de la trot' petite party. Les plus grands ont également participé au carnaval de Bellême.

Les Petits Curieux effectuent de jolies balades, ils découvrent les trottoirs et chemins de St Germain et ils apprécient beaucoup de recevoir « des petits bonjours et des petits mots gentils ».

Les enfants qui rentreront à l'école en septembre 2025 ou en début d'année 2026 ont visité la caserne des pompiers du Theil. Merci aux pompiers d'avoir pris le temps de répondre à leurs nombreuses questions.

Le vendredi 13 juin, malgré une météo capricieuse, la MAM a fait la fête ! une belle soirée avec un repas partagé et de nombreux échanges avec les familles.

Nous souhaitons revoir l'aménagement extérieur de la MAM et remplacer la cabane en plastique par une structure en bois beaucoup plus qualitative. La subvention allouée par la communauté de communes que nous remercions, nous permet de réaliser cet investissement.

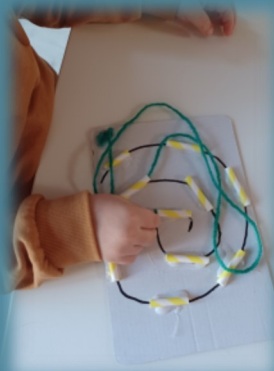
Pour la rentrée de septembre, nous étudions la faisabilité de préparer des goûters avec des produits locaux et de saison.

Les effectifs sont de nouveau au complet pour septembre, deux places seront disponibles à partir de février 2026. Les nounous sont toujours aussi fières et pleines d'idées pour faire de la MAM un lieu d'accueil épanouissant.

L'équipe de la mam.
Pour nous joindre :

mamlespetitscurieux@gmail.com

02 14 21 18 85



La Société Philharmonique



2025 est l'année des changements pour l'Harmonie avec le départ de Claude Chartier :

D'une part une nouvelle organisation des pupitres est mise en place avec un musicien qui a repris le saxophone baryton et un autre musicien avec un nouvel instrument : le cor d'harmonie.

D'autre part, le bureau de l'association a désormais un nouveau président, un nouveau vice-président et un nouveau trésorier.

L'harmonie, dirigée par Jean-Frédérique Lefebvre, qui compte 10 musiciens actuellement, souhaite également s'enrichir de nouveaux musiciens. Que vous soyez débutants ou confirmés, venez nous rejoindre pour jouer des B.O. de films, de jeux vidéos, de spectacles musicaux, variétés ou des morceaux de musiques traditionnels, tels que Lord of the dance', 'Hallelujah', 'Civilization IV', 'Baba Yetu', 'Retour vers le futur', 'medley de Coldplay ou Queen et le tube récent 'A P T' de Bruno Mars et Rosé, ...

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors des répétitions les samedis matins à 10 h à la salle des fêtes (sauf exception). Renseignements au 06 03 71 02 56.

Cette année, nous avons participé à la Fête de la musique le 21 juin dernier en donnant un concert de 45 mn dans le centre bourg de Saint Germain.

Constitution du nouveau bureau :

Président : Pascal Pigeon

Vice président : Claude Chartier

Trésorier : Olivier Gautreau

Trésorière adjointe : Christelle Rondeau

Secrétaire : Christèle Cabaret

Secrétaire adjoint : Aurélien Cabaret

Pour tout renseignement concernant l'harmonie :

Pascal Pigeon au 06 03 71 02 56.

Association Sportive Germinoise

Nous voici déjà à la fin d'une saison.

Nous avons accueilli un nouveau U9 et conservé notre équipe de U11 .Toutefois, l'effectif est malgré tout un peu faible surtout en cas de maladie ou d'absence.

Nos joueurs font toujours preuve d'investissement et de fair-play aussi bien ensemble qu'avec les autres équipes. Ils ont bien progressé chacun à leur rythme mais avec cohésion.

La fin des cours aura lieu par une rencontre parents-enfants fin juin et la reprise des cours en septembre.

La date sera ultérieurement définie.

Nous avons un grand projet pour Noël celui de faire un don de chaussettes et produits de toilette au secours populaire pour sensibiliser les enfants à la différence et aux nécessiteux. La tombola et les marchés de Noël ayant bien fonctionné nous en avons dégagé un bénéfice, ce qui nous permet de faire ce geste.

Pour nous permettre de continuer dans cet élan, nous renouvelons la GRANDE TOMBOLA le jour de la BROCANTE le 19 octobre.

Les enveloppes au prix de 3 euros seront TOUTES GAGNANTES.

Les lots seront de VALEUR (pas de gadget) et à retirer sur place le jour même.

Nous serons très heureux de compter sur votre participation.

G. Franqueville



État - civil

Bienvenue à

Raphaël CADET GAUTHIER
né le 12 décembre 2024
Le Mans (72)

Jeannette JOUBERT
née le 25 décembre 2024
Le Mans (72)

Victoire MEILLIAND
née le 06 janvier 2025
Le Mans (72)

Méora LHEUREUX
née le 20 janvier 2025
Le Mans (72)

Jaïna CHASLIN
née le 02 avril 2025
Alençon (61)

Malo DECOURCELLE
né le 08 avril 2025
Le Mans (72)

Isaure LECHEVALIER
née le 30 mai 2025
Le Mans (72)

Tina MEILLIAND CHAPLAIN
née le 12 juin 2025
Le Mans (72)

Meilleurs vœux de bonheur à

Olivier GAUTREAU & Arnaud VAN HOLT mariés le 28 juin 2025

Nos pensées attristées pour le départ de

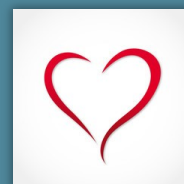
Claudette MAIGNAN
77 ans
31 janvier 2025
Le Mans (72)

Jean-Pierre COURTU
68 ans
07 février 2025
Le Coudray (28)

Bertrand HENRY
69 ans
01 mars 2025
Le Coudray (28)

Eliane DRZYMALA
85 ans
18 avril 2025
Mamers (72)

Arlette NEVEU
89 ans
31 mai 2025



Recensement de la population

Au 01.01.2024 : population municipale 823
Population comptée à part 21
Population totale 844 habitants

Au 01.01.2025 : 828 + 24 = 852 habitants



Le recensement général de la population interviendra en janvier 2026

Stationnement dans les rues de la commune

Que ce soit en **Zone 20** où des emplacements spécifiques sont marqués au sol, en **Zone 30** ou en zone non réglementée, **aucun riverain ne peut s'approprier une place particulière de stationnement**, même s'il habite en face ou à côté !

Tri des déchets au cimetière



BULLETIN
TIRÉ À
620 EXEMPLAIRES

DIRECTRICE DE LA
PUBLICATION :

DANIÈLE MARY

COMITÉ
DE RÉDACTION :

D. MARY
JF. CROUZILLARD
C. LA LOUZE
P. GUERIN
P. ROUSSEL
F. PAGA-GUERRA

Du nouveau

pour les prochaines élections municipales en mars 2026 :

Le scrutin de liste est désormais obligatoire ...

La loi votée le 21 mai 2025 a instauré un scrutin de liste paritaire proportionnel (avec une prime majoritaire de 50 % pour la liste arrivée en tête) dans les communes de moins de 1000 habitants.

Il y a donc lieu désormais de constituer des listes paritaires avec une alternance homme/femme ou femme/homme.

Il ne sera plus possible d'ajouter ou de rayer des noms sur un bulletin de vote.

Le panachage est supprimé.

Dans les communes de 500 à 999 habitants, les listes seront considérées complètes si elles comptent jusqu'à deux candidats de moins (13 noms) que l'effectif légal prévu du conseil municipal (15 membres). Ces listes pourront également comporter jusqu'à deux candidats supplémentaires (17 noms) de manière à permettre le remplacement d'un conseiller municipal en cas de vacance.

Les adjoints au maire seront élus au scrutin de liste paritaire. L'obligation de parité ne s'applique pas au couple maire/adjoint. Le premier adjoint pourra donc être du même sexe que le maire.



Que faire en cas de découverte d'un essaim d'abeilles ?

Aujourd'hui, le site www.sos-essaim.com est devenu incontournable pour la récupération des essaims et la sauvegarde des abeilles en France. SOS Essaim est une plateforme de mise en relation entre particuliers découvrant un essaim d'abeilles et des apiculteurs à proximité, via géolocalisation.

Avec 300 apiculteurs inscrits en Normandie et 5500 en France, Sos Essaim évite aux particuliers d'appeler les pompiers (qui n'interviennent plus pour ce type de problème sauf danger imminent) ou des sociétés de désinsectisation (qui factureraient l'intervention et risqueraient de détruire les abeilles).

Grace à la géolocalisation, les particuliers peuvent trouver rapidement les apiculteurs volontaires inscrits dans un rayon de 30 kms près de chez eux pour récupérer gratuitement les essaims et sauver des abeilles.

Ce dispositif non seulement protège ces insectes essentiels à la pollinisation et à la biodiversité, mais préserve également les citoyens des éventuels désagréments liés à ces situations.

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h